

## **Intervention de M. Patrice PAGNY sur le budget primitif 2007**

Le budget 2007 qui nous est présenté ce soir nous amène à nous poser les vraies questions.

Le 5 février dernier, j'ai regretté que l'on se refuse à augmenter le taux de la TP, notre principale ressource, compte tenu de l'évolution de nos finances.

Lors du dernier bureau, il y a deux semaines, j'ai fait part auprès de mes collègues de mon inquiétude justifiée face au budget proposé et à l'avenir de nos finances.

J'ai relu les prévisions que j'avais pu établir et présenté en bureau lors de la préparation du budget 2006. Je peux vous affirmer que les chiffres 2007 qui y figuraient ont depuis fortement augmenté.

Nous sommes entrés dans une spirale dramatique qui nous conduirait inévitablement à la faillite si nous étions une entreprise privée.

Les chiffres parlent d'eux mêmes. Vous êtes des élus, vous comprenez comme moi ce qu'ils signifient.

2006: les recettes nettes de Marne et Gondoire étaient budgétées à 7.2 m, les dépenses à 5.7 m.

Il nous restait alors 1.5m pour boucler le budget c'est à dire rembourser le capital de nos emprunts et autofinancer quelques investissements. Les équilibres fondamentaux étaient respectés.

2007: les recettes s'élèvent à 7.4m, soit 3% de mieux.

Les dépenses se montent à 6.7m! en augmentation de 18%

Le delta est de 676 000 €, ridicule pour notre autofinancement. Seul, l'excédent de 2006, permet de virer 2.5m du fonctionnement en investissement.

Les équilibres budgétaires de l'année sont sacrément mis à mal.

2008: A ce rythme, les dépenses atteindront 7.9m, les recettes 7.6m... nous sommes dans le rouge.

2009: la situation sera catastrophique. On compte sur des nouvelles rentrées de TP mais savez comme moi qu'il existe un décalage de deux ans entre l'activité et la perception de la taxe professionnelle.

Du fait de la réalisation de nos investissements à marche forcée, entraînant emprunts et frais de fonctionnement, l'évolution de nos finances sur les 3 prochaines années sera la suivante, c'est mathématique:

- forte augmentation des dépenses
- stagnation de nos ressources
- recherche d'une solution pour combler l'inévitable "trou"

Nous devons alors, sauf à stopper net nos ambitions, procéder, en 2009, voire en 2008, à la perception d'impôts sur les ménages, à savoir l'instauration d'un taux sur les taxes d'habitation et taxe foncière payées par les habitants de nos quatorze communes au bénéfice de Marne et Gondoire.

C'est, je pense, la seule vraie question d'aujourd'hui: Sommes-nous bien d'accord pour lever de nouveaux impôts sur les ménages?

A Lagny, nous y sommes farouchement opposés, et pas du tout d'accord pour enclencher une mécanique qui rendra cette perception.

Notre souci n'est pas de savoir s'il faut ou non réaliser des projets unanimement acceptés par les conseillers communautaires, mais à quel rythme nous devons les réaliser ! Nous allons trop vite!

Nous aurons à répondre devant nos habitants des conséquences de nos engagements.

Si nous voulons sauvegarder l'avenir de Marne et Gondoire, il est urgent de calmer nos ardeurs et d'étaler nos ambitions dans le temps afin de pouvoir bénéficier dans l'avenir des ressources suffisantes.

Les événements tels qu'ils sont proposés vont inévitablement provoquer une surchauffe des finances de notre communauté.

Afin que notre message soit clairement entendu et qu'il n'y ait aucune ambiguïté dans mes propos, je vous précise que les représentants de la ville de Lagny-sur-Marne vont clairement voter contre ce budget.

Si nous votons, si vous votez ce budget, sachez que vous votez pour la création d'impôts nouveaux. Est ce cela que vous voulez?

Nous, nous voulons préserver Marne-et-Gondoire et c'est pour cela que nous voterons contre ce budget.

## **Résumé de la réponse de Monsieur CHARTIER, Président de la Communauté d'agglomération de MARNE et GONDOIRE**

Ayant été surpris, choqué et affecté par l'intervention de Monsieur le Maire de LAGNY, je souhaiterais revenir sur quelques points.

Les chiffres d'abord : ceux présentés par Patrice PAGNY sont tronqués et surtout sortis de leur contexte.

Nous savons tous depuis le début qu'il nous faudrait ajuster nos dépenses engendrées par nos projets avec les recettes attendues à partir de 2009 et essentiellement le projet du Centre nautique.

C'est pourquoi j'avais alerté, sur ce point, le Vice-président chargé des Finances et ce à l'occasion du budget 2006. Il avait alors refusé d'intégrer cette préoccupation, exprimant ainsi, peut-être, ses craintes quant au devenir du centre nautique.

Quelques jours après la pause de la première pierre, Patrice PAGNY me faisait savoir qu'il souhaitait être déchargé de sa délégation des Finances, étant vraisemblablement resté sur les préoccupations partagés à l'origine.

Aussi, ayant pris en votre nom la décision de notifier les marchés du centre nautique, il nous fallait alors avoir une approche budgétaire qui se projetait sur les 2 à 3 ans à venir pour passer, éventuellement, une année difficile qui pourrait se profiler en 2009.

Il a été alors choisi d'optimiser la mise en place de certaines dépenses d'investissement comme de fonctionnement, permettant ainsi de lisser dans le temps l'impact de nos projets.

Cet exercice a permis de dégager dès 2006 1,8 millions d'euros d'autofinancement. Il est à noter que le budget 2007 dégage également un autofinancement de 2,5 millions d'euros, soit 25% du montant des recettes nettes (compensations versées aux communes déduites).

C'est ce qui vous avait été présenté dès janvier, avec comme objectif de travailler dans cette même démarche en 2008.

Il nous appartiendra alors, au budget 2008, de savoir si nous faisons perdurer pour un an de plus cette stratégie en fonction des perspectives de 2009. De plus, en raison du niveau d'avancement des ZAC, et en fonction de ces conditions objectives, nous savons qu'à partir de 2010, nos scénarios seront établis sur des bases optimistes et réalistes.

En effet, ce sont 120 hectares de zones d'activités qui ont été finalisés en 2006, approuvés et qui sont maintenant entrés de manière irréversible en phase opérationnelle (Chêne Saint Fiacre à CHANTELOUP, Gué Langlois à BUSSY-SAINT-MARTIN, Pré au Chêne à JOSSIGNY dès 2007 et Lamirault à COLLEGIEN dès le début 2008).

Ces zones d'activités représentent environ 40% de la surface des zones actuelles.

Compte tenu que les recettes de ces zones seront entièrement imputées sur le budget de MARNE et GONDOIRE, c'est près de 60% de nos recettes nettes actuelles qui seront attendues en plus à court et moyen terme.

L'argument consistant à dire que la progression de 18% des dépenses de fonctionnement est démesurée ne tient absolument pas compte du fait que celle-ci est plutôt le résultat d'une montée en puissance normale et maîtrisée d'une toute jeune structure intercommunale. Cette évolution se stabilisera progressivement à partir de 2008.

Alors pourquoi agiter le chiffon rouge de la surimposition, quand on connaît le caractère démagogique que peut représenter ce type d'argument, surtout en période électorale.

Il est à souligner, enfin, que tous nos projets sont subventionnés à hauteur de 30% en moyenne et que les principaux projets le sont bien au-delà :

- 65% pour la Gondoire et Rentilly
- 55% pour le centre nautique
- près de 80% pour le pôle gare

Je voudrais également « tordre le cou » à un deuxième argument développé par Monsieur PAGNY et qui consiste à dire que « l'on va trop vite ». Cet argument ne repose sur aucune base objective. Par exemple,

- La Vallée de la Brosse et de la Gondoire : le contrat a été signé en 2001. Il s'agit d'un objectif de réalisation qui est le fondement de l'intercommunalité, auquel Lagny a souhaité adhérer. A ce jour la Vallée de la Gondoire a pris deux ans de retard, les premiers travaux ne se réaliseront pas avant la fin 2007.
- Le Parc de Rentilly : il était nécessaire de répondre à des opportunités qu'il ne fallait pas laisser passer. En effet, le dossier a été réalisé avec un taux de financement de 65%, l'achat des Communs étalé sur dix ans, et la signature d'un bail emphytéotique gratuit sur la partie sud.
- Les Bords de Marne : la première tranche sera réalisée fin 2007.
- Les travaux du pôle gare vont s'étaler sur 8 ans et ne débiteront que fin 2008.

Peut-on considérer dans ces conditions que nous allions trop vite dans la réalisation de nos projets ?

Il est plus que nécessaire que nous restions unis et solidaires.

L'ensemble des Communes et leurs élus ont, jusqu'en début 2006, toujours été attachés à un projet ambitieux, dynamique et maîtrisé pour notre territoire, trop longtemps laissé pour compte dans le développement de la Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée.

Alors, au moment où les perspectives budgétaires nous confortent dans notre chemin, je m'emploierai jusqu'à la fin du mandat à maintenir cette unité qui fait la force et la crédibilité de MARNE et GONDOIRE.